

Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort



Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable



ANNEE 2024

Document établi selon l'article L2224-5 du CGCT, le décret n°2007-675 et l'arrêté ministériel du
02/05/2007

Syndicat des Eaux de Beaufort
32 rue de la Rouelle
Parc d'activités Les Rolandières
35120 DOL-DE-BRETAGNE
Tél 02.99.40.08.33

Les chiffres du service d'eau potable Syndicat Mixte des Eaux de Beaufort	
Territoire : 37 262 abonnés 63 838 habitants desservis	35 communes desservies : Baguer-Morvan, Baguer-Pican, Broualan, Cancale, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Cherueix, Dol-de-Bretagne, Epiniac, Hirel, La Boussac, La Fresnais, La Gouesnière, La Ville-Es-Nonais, Le Tronchet, Le Vivier-sur-Mer, Lillemer, Miniac-Morvan, Mont-Dol, Pleine-Fougères, Plerguer, Roz-Landrieux, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Broladre, Saint-Coulomb, Saint-Georges-de-Gréhaigne, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Marcan, Saint-Méloir-des-Ondes, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Saint-Suliac, Trans-la-Forêt et Tressé. Le syndicat dessert en outre partiellement les communes de Bazouges-la-Pérouse, Pontorson et Pleudihen.
Exploitation : En délégation de service public à Veolia	Veolia Eau a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien, de la permanence du service et de la gestion des abonnés. Le Syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.
3 242 414 m ³ achetés	La production a été transférée à Eau du Pays de Saint-Malo au 1er juillet 2014. 3 242 414 m ³ ont été achetés à Eau du Pays de Saint-Malo et Dinan agglomération en 2024.
Distribution : 1 269 km de réseau hors branchements 2 859 807 m ³ facturés sur 366 jours	2 859 807 m ³ ont été facturés aux abonnés en 2024, soit une moyenne de 121 litres par habitant par jour En tenant compte des besoins des pompiers et des besoins du service, le rendement réseau (réglementaire) est de 88,9%.
Qualité : Très bonne	Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de très bonne qualité. 100% des analyses sont conformes au niveau bactériologique et 99,21% au niveau physico-chimique.
Prix du service : 347,33 € TTC pour 120 m ³	Le prix du service comprend une part fixe (abonnement) et un prix au m ³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m ³ payera en 2025, 347,33 € (sur la base du tarif au 1 ^{er} janvier 2025, toutes taxes comprises), soit une légère augmentation, ce qui porte le prix à 2,89 € TTC/m ³ . Sur ce montant, 58% reviennent à l'exploitant pour l'achat d'eau, l'entretien et le fonctionnement ; 23% reviennent aux Eaux de Beaufort pour les investissements. Les taxes et autres redevances représentent 19%.

SOMMAIRE

Préambule	4
1. Présentation générale du service	4
1.1. Périmètre et nature du service assuré	4
1.2. Mode de gestion du service	5
1.3. Les usagers et les volumes facturés.....	6
1.4. Les ressources en eau	8
1.5. Le réseau de distribution	8
1.5.1. Les réservoirs	8
1.5.2. Le réseau et les branchements	9
2. Faits marquants de l'exercice.....	10
3. Indicateurs techniques.....	11
3.1. Volumes mis en distribution sur l'année civile	11
3.2. Volumes consommés et rendement	11
3.2.1. Le bilan hydraulique 2024.....	12
3.2.2. Les pertes primaires sur le réseau (volumes non comptés).....	12
3.2.3. Les rendements	13
3.3. La qualité de l'eau	14
3.4. Les fuites sur réseau	14
3.5. Les opérations de renouvellement et d'investissements	15
3.6. Etat des branchements en plomb	19
3.7. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service	19
3.8. Détail sur l'indicateur de connaissance et gestion patrimoniale du réseau [P103.2].....	19
4. Indicateurs financiers.....	21
4.1. Les tarifs	21
4.2. La facture d'eau 120 m ³	22
4.3. Les recettes du Délégataire	23
4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat.....	23
4.4.1. Les recettes d'exploitation	23
4.4.2. Etat de la dette du service	23
4.4.3. Amortissements réalisés en 2024.....	23
4.4.4. Opérations de coopération décentralisée	23
5. Les indicateurs de performance	24
5.1. Les indicateurs descriptifs	24
5.2. Les indicateurs de performance	24

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable. Il répond aux 2 préoccupations majeures dans la conduite des politiques publiques : la performance de l'action publique et le développement durable au service de l'usager.

1. Présentation générale du service

1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal. La Communauté de Communes Bretagne Romantique a transféré sa compétence eau potable pour le territoire de Tressé au 1er janvier 2020. Les intercommunalités Saint-Malo Agglomération et Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel ont confirmé leur adhésion eau potable au 1er janvier 2018. Ce faisant, le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT leur rend compte annuellement de ses activités.

Dans un souci de bonne gestion des ressources en eau, le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT a confié la partie production au Syndicat de production « Eau du Pays de Saint-Malo » (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude), le 1er juillet 2014. Le Syndicat de production rend compte au Syndicat des Eaux de Beaufort de ses activités.

Le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT gère l'alimentation en eau potable des habitants des communes de : Baguer-Morvan, Baguer-Pican, Broualan, Cancale, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine ; Cherrueix, Dol-de-Bretagne, Epiniac, Hirel, La Boussac, La Fresnais, La Gouesnière, La Ville-Es-Nonais, Le Tronchet, Le Vivier-sur-Mer, Lillemer, Miniac-Morvan, Mont-Dol, Pleine-Fougères, Plerguer, Roz-Landrieux, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Broladre, Saint-Coulomb, Saint-Georges-de-Gréhaigne, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Marcan, Saint-Méloir-des-Ondes, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Saint-Suliac, Trans-la-Forêt et Tressé. Il dessert en outre partiellement les communes de Bazouges-la-Pérouse, Pontorson et Pleudihen-Sur-Rance.

Le service public d'eau potable dessert 37 262 abonnés, représentant environ 63 838 habitants (+0,7 % par rapport à 2023).



1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public par Veolia Eau, en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 6 ans. Son échéance est fixée au 31 décembre 2030.

Ce contrat ne porte que sur le service de distribution d'eau potable.

Les principales missions confiées au délégataire sont les suivantes :

- Les achats d'eau (0,8055 €HT/m³)
- La gestion du service :
 - Application du règlement du service
 - Fonctionnement, surveillance et entretien des installations
 - Relève des compteurs
- La gestion des abonnés :
 - Accueil des usagers
 - Facturation
 - Traitement des doléances
- La mise en service et l'entretien de l'ensemble des équipements : réservoirs, surpresseurs, canalisations, branchements, compteurs
- Le renouvellement :
 - Des équipements électromécaniques
 - Des branchements
 - Des compteurs
 - Des canalisations <6m

La collectivité prend en charge le renouvellement des canalisations (>6m), les déplacements de compteurs en limite de propriété, les clôtures et le génie civil.

Le contrat n'a pas fait l'objet d'un avenant.

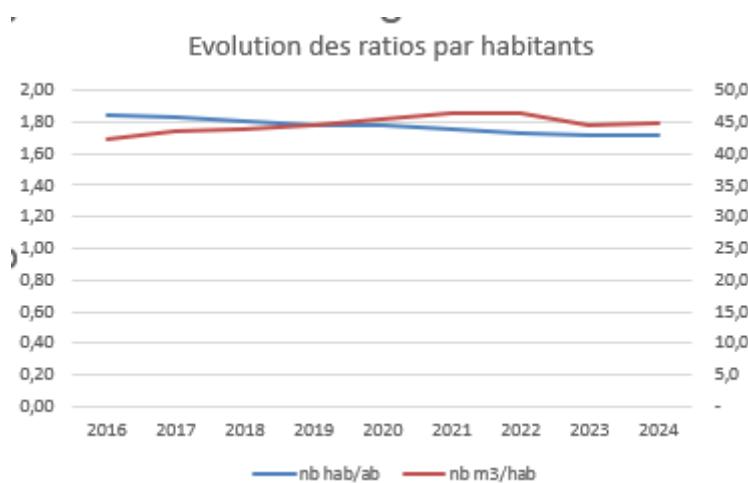
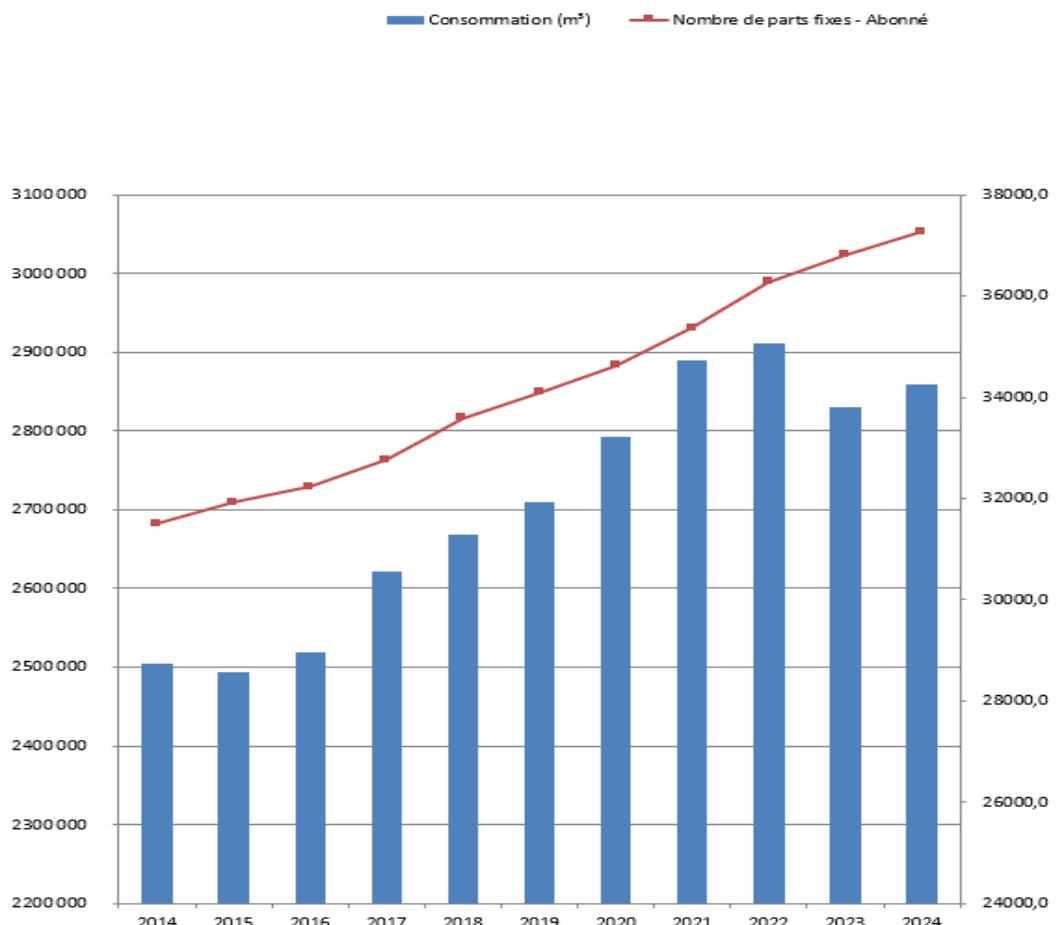
1.3. Les usagers et les volumes facturés

La répartition des usagers par commune est la suivant, à la date du 31 décembre 2024 :

	Abonnés 2023	Abonnés 2024	Evolution des abonnés	Volumes 2023	Volumes 2024	Evolution des volumes
Baguer-Morvan	816	808	-1,0%	58 692	62 196	6,0%
Baguer-Pican	818	830	1,5%	67 121	75 041	11,8%
Bazouges-la-Pérouse	2	2	0,0%	126	159	26,2%
Broualan	201	196	-2,5%	13 325	13 938	4,6%
Cancale	5 274	5 331	1,1%	352 794	352 759	0,0%
Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine	810	796	-1,7%	56 646	56 935	0,5%
Cherueix	844	849	0,6%	71 250	70 474	-1,1%
Dol-de-Bretagne	3 694	3 743	1,3%	263 201	278 388	5,8%
Epiniac	741	744	0,4%	51 734	55 573	7,4%
Hirel	830	834	0,5%	64 289	67 413	4,9%
La Boussac	660	661	0,2%	43 134	44 905	4,1%
La Fresnais	1 294	1 303	0,7%	95 051	105 178	10,7%
La Gouesnière	1 007	1 005	-0,2%	70 832	72 022	1,7%
La Ville-Es-Nonais	653	654	0,2%	43 710	45 642	4,4%
Le Tronchet	586	585	-0,2%	51 721	49 691	-3,9%
Le Vivier-sur-Mer	671	667	-0,6%	44 194	42 461	-3,9%
Lillemer	190	189	-0,5%	13 235	15 299	15,6%
Mesnil-Roc'h Tressé	229	230	0,4%	15 082	14 908	-1,2%
Miniac-Morvan	2 219	2 219	0,0%	165 747	170 600	2,9%
Moidre	3	3	0,0%	421	304	-27,8%
Mont-Dol	597	592	-0,8%	64 164	63 433	-1,1%
Pleine-Fougères	1 038	1 031	-0,7%	66 450	75 070	13,0%
Plerguer	1 376	1 382	0,4%	98 085	104 157	6,2%
Pleudihen Sur Rance	64	65	1,6%	4 414	4 541	2,9%
Pontorson	8	8	0,0%	615	746	21,3%
Roz-Landrieux	633	632	-0,2%	57 583	62 029	7,7%
Roz-sur-Couesnon	664	672	1,2%	60 812	63 457	4,3%
Sains	310	308	-0,6%	18 488	18 688	1,1%
Saint-Benoit-des-Ondes	622	617	-0,8%	44 744	45 453	1,6%
Saint-Broladre	585	587	0,3%	40 827	39 790	-2,5%
Saint-Coulomb	1 863	1 889	1,4%	124 409	131 267	5,5%
Saint-Georges-de-Gréhaigne	222	224	0,9%	42 704	42 729	0,1%
Saint-Guinoux	611	611	0,0%	43 740	45 815	4,7%
Saint-Jouan-des-Guérets	1 652	1 669	1,0%	225 144	236 357	5,0%
Saint-Marcan	258	262	1,6%	22 873	26 921	17,7%
Saint-Méloir-des-Ondes	2 604	2 584	-0,8%	193 757	204 808	5,7%
Saint-Père-Marc-En-Poulet	1 190	706	-40,7%	93 894	93 224	-0,7%
Saint-Suliac	705	1 194	69,4%	43 799	43 431	-0,8%
Trans-la-Forêt	369	370	0,3%	25 398	26 514	4,4%
vente	1	1	0,0%	17 464	825	-95,3%
TOTAL	36 914	37 053	0,4%	2 831 669	2 923 141	3,2%

Les Eaux de Beaufort

	2022	2023	2024	Evolution (N/N-1) (%)
Nombre d'habitants permanents	62 729	63 390	63 838	+ 0,7%
Nombre de parts fixes facturées	36 277	36 813	37 262	+ 1,2%
Volumes facturés (m ³)	2 903 763	2 831 699	2 859 807	+ 1,0%
Nombre de jours en 2 relevés annuels (non vérifié)	364	367	366	/
Volume moyen facturé sur 1 an (m ³ /usager)	80	77	77	0 %



1.4. Les ressources en eau

Le Nord du Département étant régulièrement en sécheresse, les élus ont décidé de mutualiser les ressources en eau entre elles en créant un Syndicat de production dit "Eau du Pays de St Malo" (EPSM). La gestion des ressources en est ainsi simplifiée et optimisée puisque les prélèvements se font en fonction des disponibilités, en d'autres termes en fonction des pluviométries. Les collectivités adhérentes, dont le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT, sont ainsi alimentées en intégralité par des achats d'eau auprès de ce Syndicat de production. Ce dernier dispose de 3 usines de production (usines de Beaufort, Landal et Bois Joli) et réalise également des achats d'eau au Syndicat Mixte d'Arguenon Penthievre (SMAP). Le détail des éléments sera présenté dans le RPQS du Syndicat de Production Eau du Pays de St-Malo. Il existe également un petit achat d'eau auprès de Dinan Agglomération. Une synthèse est jointe ci-après.

Volumes produits et achetés par EPSM :

Ouvrage	Production/achat 2023 (m ³)	Production/achat 2024 (m ³)	Variation (%)
Ressource Bois-Joli PLEURTUIT – Production	3 481 813	3 460 524	- 0,6%
Ressource Landal LA BOUSSAC – Production	479 296	496 084	+ 3,5%
Ressource Beaufort/Mireloup PLERGUER – Production	3 173 064	3 457 946	+ 9,0%
Import Synd. Mixte Argunon PENTHIEVRE – Achat	1 000 933	1 003 504	+0,3%
TOTAL	8 135 106	8 418 058	+ 3,5% (+ 282 952 m³)

EPSM a prélevés environ 23 000 m³/j dans les 4 ressources en 2024, contre 22 290 m³/j en 2023.

Volumes mis à disposition des collectivités adhérentes :

Collectivité adhérente	Volume mis à disposition en 2023 (m ³)	Volume mis à disposition en 2024 (m ³)	Variation (%)	Répartition 2024
DINARD	886 400	904 515	+ 2,0%	11%
SAINT-LUNAIRE	209 920	215 634	+ 2,7%	3%
SAINT-MALO	3 009 398	3 115 802	+ 3,5%	37%
SME Beaufort	3 076 459	3 259 560	+ 6,0%	39%
SIE Rive Gauche de Rance	828 799	855 690	+ 3,2%	10%
Volume total	8 010 976	8 351 201	+ 4,2%	100%

La relève s'est faite sur 368 jours en 2024.

1.5. Le réseau de distribution

1.5.1. Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 20 réservoirs qui assurent l'approvisionnement du Syndicat. Leur capacité totale s'élève à 10 100 m³.

Nom	Capacité en m ³
Baguer Pican	200
Broualan	200
Cancale	1200
Cherueix	200
Dol de Bretagne	500
La Claye – Pinto	500
La Claye – Sur Tour	200
La Claye – Haut Service	200
Roz sur Couesnon – Le Tertre Marie	300
Mont-Dol	500
Pleine Fougères	200
Le Coucou Epiniac	200
La Morelle – Baguer Pican	300
Saint Georges	200
Saint Méloir – ouvrages neufs	2 500
Saint Méloir reprise	500
Saint-Méloir	500
Saint Guinoux	2000
Saint Léonard – La Haute Porte	100
Saint Suliac	200
TOTAL	10 100

Le réseau comprend également 9 installations de reprise ou de suppression, 3 rechlorations ainsi que 36 sondes analyse multi paramètres Kappa, et 6 sondes installées dans le futur.

1.5.2. Le réseau et les branchements

	2022	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Longueur du réseau hors branchements (km)	1 269	1 270	1 269	/
Nombre de branchements	35 408	35 641	35 813	+ 0,5%

2. Faits marquants de l'exercice

- 2024 a été l'année de démarrage du contrat de délégation de Service Public.
- Baisse du rendement réseau, **soit une augmentation des volumes de perte primaires**,
- Réduction des pertes en eau via :
 - Recherche de fuites préventive (38 000 m³ économisés) ;
 - Nombre de fuites réparées important, principalement sur les branchements

3. Indicateurs techniques

3.1. Volumes mis en distribution sur l'année civile

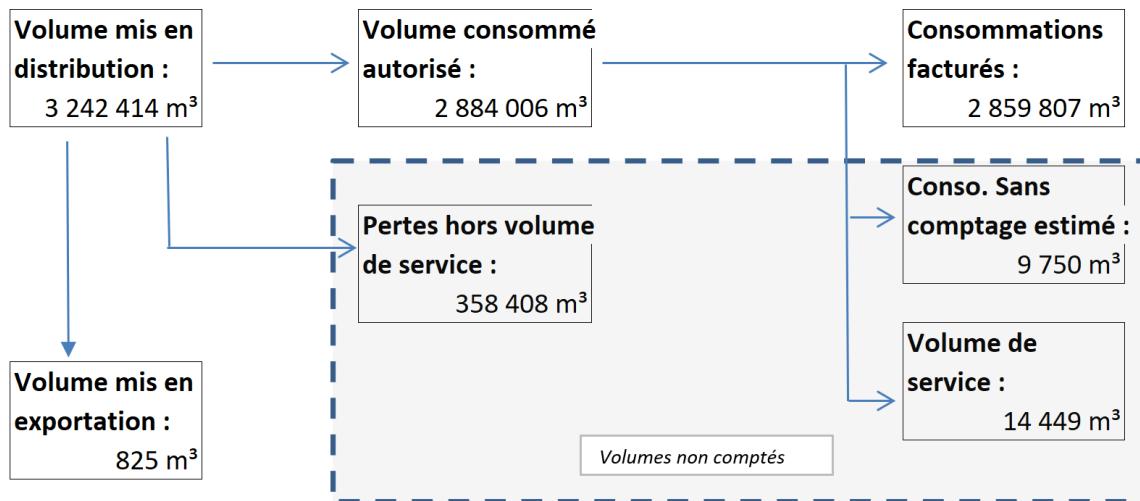
	2022	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Volumes importés (m³)	3 231 839	3 076 565	3 242 414	+ 5,4%
<i>Eau du Pays de Saint Malo</i>	3 231 707	3 076 459	3 242 317	+5,4 %
<i>Dinan Agglomération</i>	132	106	97	/
Volumes exportés (m³)	0	0	825	- 52,4%
Total des volumes mis en distribution (m³)	3 231 839	3 076 565	3 241 589	+ 5,4%

3.2. Volumes consommés et rendement

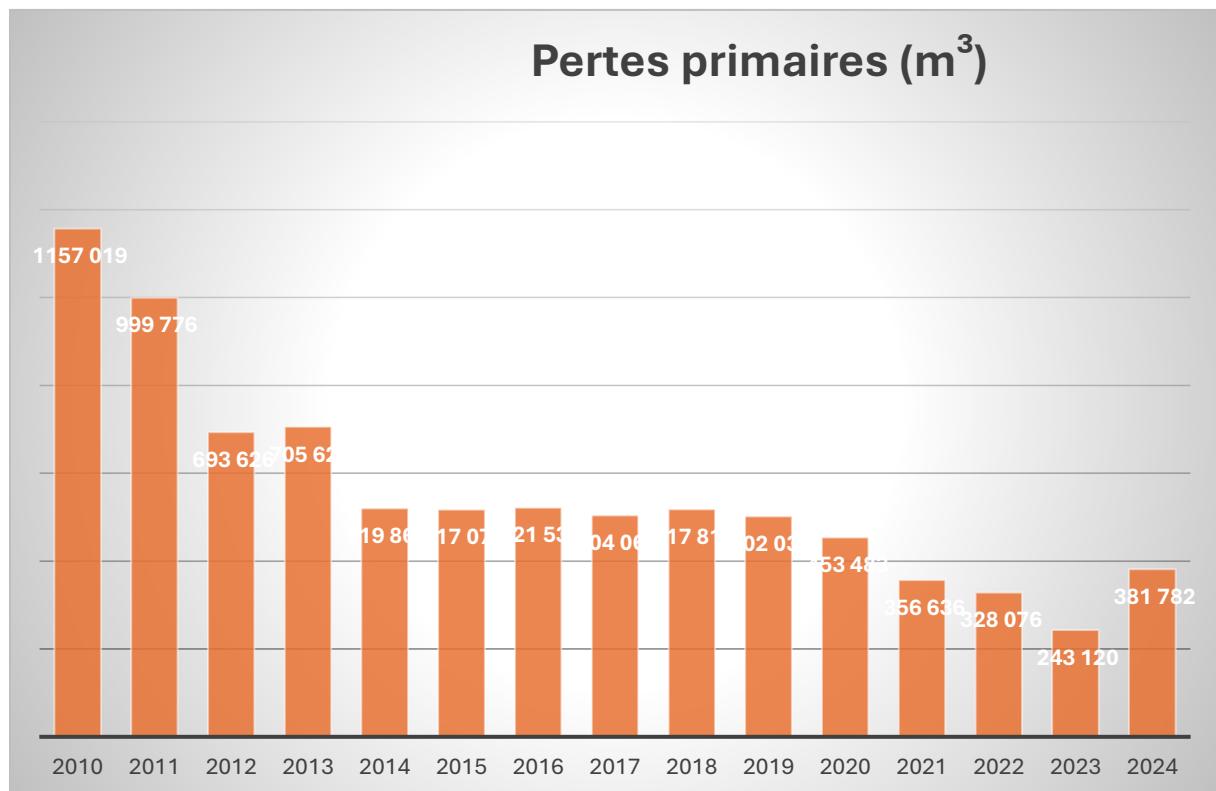
	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Volumes facturés (m ³)	2 831 699	2 922 316	- 0,5%
Période de facturation (jours) – <i>non vérifiable</i>	365	374	/
Volume année (m ³)		2 859 807	/
Volumes de service et consommations sans comptage (m ³)	14 048	24 199	+ 88,3%
Volumes consommés autorisés (m³)	2 845 747	2 884 006	+ 1,3%
Indice linéaire de consommation (m ³ /j/km)	6,14	6,40	+ 0,0%
Indice linéaire de pertes sans les volumes de service (m ³ /j/km) [P106.3]	0,54	0,77	+ 38%
Rendement réseau [P104.3] (Volumes consommés autorisés (yc volumes entretien) + Volumes exportés / Volumes produits + Volumes importés, %)	92,4%	88,9%	- 3,8%

A titre indicatif, le rendement brut est de 88,2%.

3.2.1. Le bilan hydraulique 2024



3.2.2. Les pertes primaires sur le réseau



Le contrat de délégation de service public, entré en vigueur le 1er janvier 2024, fixe un objectif annuel de pertes en eau limité à 315 000 m³. Ce volume constitue également la base de calcul du tarif d'achat

de l'eau auprès des *Eaux du Pays de Saint-Malo*. Le dépassement significatif de cet objectif constaté au cours de l'année 2024 a ainsi engendré un surcoût financier pour l'exploitant.

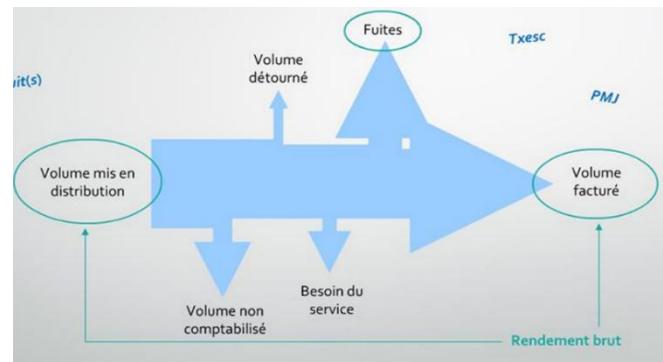
3.2.3. Les rendements

- Notion de rendement

Le rendement est le rapport entre le volume qui entre dans le système de distribution et le volume qui en sort.

Le Syndicat travaille avec **3 indicateurs** :

- Les volumes de perte en eau ;
- le rendement de comparaison des services d'eau entre eux au niveau national, dit **[P104.3]** obtenu en effaçant les volumes de services (qui dépendent notamment du nombre de réservoirs, poteaux incendie, ...);
- l'Indice Linéaire des Volumes Non Comptés (ILVNC), dit **[P105.3]**, contractuel pour l'exploitant et engendrant des pénalités en cas de non-maitrise des pertes en eau.



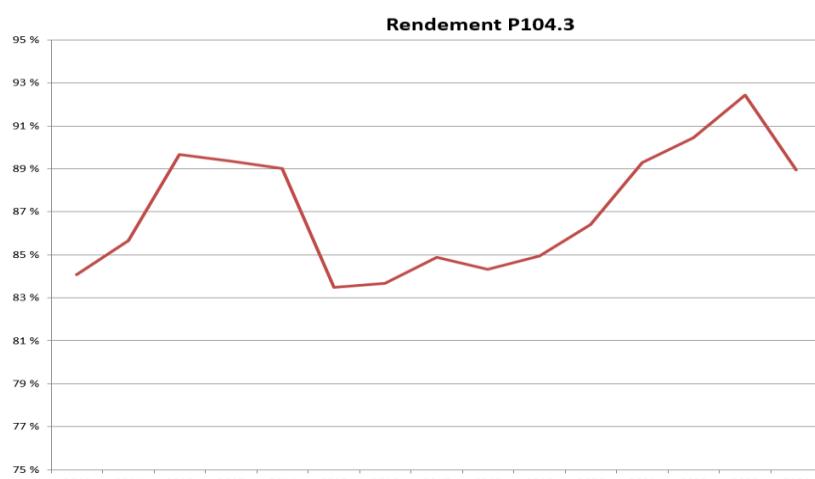
- Rendement 2024

- Rendement P104.4

(consommations facturées + exportations + estimation consommations sans comptage + volumes de service) / (volume mis à disposition)

	2022	2023	2024	Variation (%)
Rendement P104.3	90,4%	92,5%	88,9%	- 3,8%

Le rendement est supérieur au plancher fixé par le décret du 27 janvier 2012 ($65\% + ILC/5 = 66,2\%$). Le Syndicat n'est donc pas soumis à pénalité. Le rendement a fortement diminué en 2024 du fait de l'augmentation des pertes sur le réseau (incendies et pluviométrie importante). De plus, la méthode de calcul du rendement a évolué avec la mise en place de la télérèlage : les volumes pris dans les calculs ne sont plus estimés mais réels, les calculs sont ainsi plus précis.



- ILVNC
(volumes achetés - volumes vendus - volumes comptabilisés) / (linéaire de réseau hors branchements) /366

	2023	2024	Variation (%)
ILVNC P105.3 (m ³ /j/km)	0,53	0,82	+ 55%

3.3. La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » (article L 1321-1 du Code de la Santé Publique). Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

Sont désormais intégrés les analyses réalisées en sorties d'usines de production de Beaufort et Landal.

Les taux de conformité des analyses réglementaires sont les suivants :

Analyses	Microbiologiques	Physico-chimiques
Nombre de prélèvements	154	199
Nombre de prélèvements non conformes	0	1
Taux de conformité [P101.1] & [P102.1]	100%	99,5%

Les analyses réalisées en 2024 montrent le bon fonctionnement des traitements complémentaires mis en place pour traiter l'ESA-métolachlore. 1 échantillon est ressorti non conforme au niveau des paramètres physico-chimiques, sans précision du délégataire du paramètre non conforme.

Le bilan annuel de la qualité de l'eau réalisé par l'Agence Régionale de Santé figure en Annexe 1.

3.4. Les fuites sur réseau

Nature interventions	2022	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Nombre de fuites réparées	208	179	255	+ 42,5%
Dont sur compteur	104	106	131	+ 23,6%
Dont sur branchemen	62	43	75	+ 74,4%
Dont sur canalisation	42	30	49	+ 63,3%

Le nombre de fuites réparées a fortement augmenté entre 2023 et 2024 (+42,5%). Les fuites se situent principalement sur compteur (52% des fuites), puis sur branchemen (29%) et enfin sur canalisation (19%).

L'augmentation des fuites sur compteur est liée à la mise en place de la télérègle. La mise en place de la télérègle en 2024 a également permis de détecter et stopper via une communication à l'usagers, 260 fuites, ce qui représente environ 3 800 m³ économisé.

3.5. Les opérations de renouvellement et d'investissements

Renouvellement des canalisations	2020	2021	2022	2023	2024
Longueur de canalisations renouvelés (ml)	13 248	10281	3 825	1 943	4 775
Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	1,79%	1,28%	0,96%	0,58%	0,54%

Le Syndicat a financé les investissements suivants :

Travaux réalisés par la collectivité ayant un impact sur le territoire :

AUTRES INVESTISSEMENTS	EXTENSION (en ml)	RVT canalisation (ml)	RVT BRT	BRT NEUF	BY-PASS
ROZ-LANDRIEUX - Le Clos Sous Roz	6				1
BAGUER-MORVAN - Rue Du Muguet	7,8			2	
HIREL - Domaine De La Plage	124			9	
TRANS LA FORET - Lot. La Haute Rue	87,5			11	
SAINT-PÈRE MARC EN POULET - ZAC Cœur Village	722			61	
ROZ LANDRIEUX - Les Houittes	35			1	
SAINT-GUINOUX - Le Bois Hinault	230			1	
ROZ-LANDRIEUX - Vildé Bidon		853,1	38		3
CHATEAUNEUF - Rue du Moulin Laval	31			1	
SAINT-PÈRE MARC EN POULET - Le Lavoir	109			5	1
ST MELOIR DES ONDES - La Saudrais	42,2			1	
DOL DE BRETAGNE - ZAC Maboué - Lot. Les Fauvettes	22			5	
CANCALE - Rue des Français Libres	94				10
DOL DE BRETAGNE - Allée du Guyoult	101				14
SAINT-JOUAN - Le Vallion		850,5	38		
SAINT-MARCAN - Du tertre Marie		2694,4	47		1
LA GOUESNIERE - Feeder - Traversée SNCF	267				
SAINT-JOUAN - La Chenevière	25			1	
DOL DE BRETAGNE - Le Clos	341,7		1	1	
CANCALE - Impasse de la Renoncule		31	6		
LA GOUESNIERE - Lot. Le Clos Breton	203,9			25	1
ROZ SUR COUESNON - Impasse de la Margasse	95			2	
SAINT COULOMB - Tannée	12,1			1	

Les Eaux de Beaufort

LA GOUESNIERE - La Ville Henri		67			
LA GOUESNIERE - Rue des Auberges		183,5	7		
CANCALE - Jardins de Port Picains 2	11,6			1	1
LA BOUSSAC - La Ville Hue		95,6	1		
TOTAL	2567,8 ml	4775,1	138	128	32

Travaux spécifiques de déplacement de compteurs (DPT CPT) et de renouvellement de branchement (RVT BRT) :

	RVT BRT	DPT CPT	PLACA GE
BAGUER MORVAN - 4 Rue du Clos Fresnais - RVT BRT - DPT CPT - PLACAGE	1	1	1
BAGUER-PICAN - 93 La Basse Roche - DPT CPT - RVT BRT	1	1	
CANCALE - 1 Rue de la Haute Ville Garnier - DPT CPT			1
CANCALE - 10 Rue de la Ville Ballet - DPT CPT			1
CANCALE - 10 rue du Mont St Michel - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
CANCALE - 16 Rue de l'Epinette - BATT AIS - ROY - DPT CPT			1
CANCALE - 20 Rue de la Baie - DPT CPT			1
CANCALE - 8 Rue de la Ville Ballet - DPT CPT			1
CANCALE - 25 rue du Verger - DPT CPT			1
CHATEAUNEUF - 5 Rue de la Riaudais - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
CHERRUEIX - 38 Rue du Rageul - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
CHERRUEIX - 46 La Laronnière - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
CHERRUEIX - La Moulin Neuf - DPT CPT			1
DOL DE BRETAGNE - 20 Bd Déminiac - DPT CPT			1
DOL DE BRETAGNE - 25 Rue Lejamtel - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
DOL DE BRETAGNE - 3 rue pierre semard - DPT CPT PLACAGE ANCIEN BRT			1 1
DOL DE BRETAGNE - 402 Chemin du Petit Gué - RVT BRT - DPT CPT - Placage ancien	1	1	1
EPINIAC - 1 La Morandais - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
EPINIAC - 2 La Durandais - RVT BRT	1		
EPINIAC - 5 la chapelais - DPT CPT - PLACAGE ANCIEN BRT			1 1

Les Eaux de Beaufort

EPINIAC - 8 Rue de la Mairie - RVT BRT	1		
EPNIAC - 2 rue de la motte - DPT CPT		1	
HIREL - 25 Le Fedeuil - DPT CPT		1	
HIREL - 36 rue des Alleux - RVT BRT	1		
HIREL - 38 Grande Rue - DPT CPT		1	
LA BOUSSAC - 4 Les Tertres de la Claye - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
LA BOUSSAC-16 rue de Fougères - DPT CPT		1	
LA FRESNAIS - 15 Rue des Cotières - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
LA VILLE ES NONAIS - 36 Rue Jacques Cartier - DPT CPT		1	
LE VIVIER SUR MER - 13 Rue de Dol - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
MINIAC MORVAN - 12 Rue des Primevères - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
MINIAC MORVAN - 19 La Ville Boutier - RVT BRT - DPT CPT - Placage	1	1	1
MINIAC MORVAN - 21 St Grégoire - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
MINIAC MORVAN - 34 La Roussaie - DPT CPT		1	
MINIAC MORVAN - La Besnard - DPT CPT		1	
MONT DOL - LaVille Montante - DPT CPT		1	
PLEGUER - 5 et 7 La ville Hamerie – PLACAGE ANCIEN BRT			1
PLEGUER - 5 la ville Hamerie - DPT CPT		1	
PLEGUER - la ville Hamerie - RVT BRT / DPT CPT	1	1	
PLEINE FOUGERES - 5 La Ville Cherel - RVT BRT / DPT CPT	1	1	
PLEINE FOUGERES - 6 Rue Duchesse Anne - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
PLEINE-FOUGERES - 10 Rue de Bretagne - RVT BRT - DPT CPT - PLACAGE	1	1	1
PLERGUER - 6 Loumas - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
PONTORSON - 34 La Ville Cherel - DPT CPT - RVT BRT	1	1	
PONTORSON - 36 La Ville Cherel - DPT CPT - RVT BRT	1	1	
ROZ LANDRIEUX - 1 La Haute Haies - RVT BRT -DPT CPT	1	1	
ROZ SUR COUESNON - 1Bis rue du Belvédère - RVT BRT – PLACAGE	1		1
ROZ SUR COUESNON - 3 Ruelle des Gabions - DPT CPT		1	
ROZ SUR COUESNON-10 Rue des Tamaris - DPT CPT		1	
SAINS - 14 La Touche Vaillant - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
SAINS - 14 Le Pas Gérault - DPT CPT		1	

SAINS - 8 La Touche Gilbert - RVT BRT - DPT CPT et placage ancien compteur	1	1	1
SAINT COULOMB - 2 Place St Vincent - DPT CPT		1	
SAINT SULIAC - 8 Rue de la Grande - DPT CPT		1	
SAINT-GUINOUX - 1 Le Bois Huguet - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
ST BROLADRE - 12 La Barbotais - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
ST COULOMB - 1 ter rue de la riaudais - RVT BRT- DPT CPT	1	1	
ST COULOMB - 24 Rue de la Mare - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
ST GUINOUX - 2 Impasse des Hauts - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
ST JOUAN - 1 Rue du Moulin Quinard - DPT CPT		1	
ST JOUAN – 8 Rue du Moulin di Quinard - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
ST MARCAN - 1 La Boulnaye - RVT BRT - DPT CPT – PURGE	1	1	
ST MELOIR - 12 La Rimbaudais - RVT BRT - DPT CPT – PLACAGE	1	1	1
ST MELOIR DES ONDES - 11 Rue du Clos Poulet - DPT CPT		1	
ST SULIAC - 11 Chemin de cohignac - DPT CPT		1	
ST SULIAC - 34 rue Besnier - RVT-BRT-DPT-CPT	1	1	
HIREL - 7 Mirlange - RVT BRT - DPT CPT	1	1	
TOTAL	39	62	10

L'exploitant a la charge du renouvellement des équipements électromécaniques, et a procédé en 2021 aux opérations suivantes :

Installations électromécaniques :

	Opération réalisée dans l'exercice	Mode de gestion
Réseaux		
Vannes	24	Compte
Compteurs eau DN 12-20 mm	11 557	Programme

3.6. Etat des branchements en plomb

Branchements en plomb	2022	2023	2024
Nombre de branchements en plomb découvert et supprimés dans l'année	0	0	0
Nombre de branchements en plomb connus au 31 décembre	0	0	0
Pourcentage de branchements en plomb restant	0,0%	0,0%	0,0%

3.7. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Sans objet

3.8. Détail sur l'indicateur de connaissance et gestion patrimoniale du réseau [P103.2]

Catégorie	Points obtenus en 2024	Points maximums à obtenir
Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
Mise à jour au moins annuelle	5	5
TOTAL PARTIE A	15	15
Partie B : inventaire des réseaux (30 points)		
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année de pose...)	15	15
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
TOTAL PARTIE A+B	45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus sur la partie A+B)		
Localisation et description de tous les ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs) et des servitudes	10	10
Inventaires pompes et équipements électromécaniques	10	10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	
Inventaires caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (avec estimatif chiffré et sur au moins 3 ans)	10	10

Les Eaux de Beaufort

Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement	5	5
TOTAL	120	120

La valeur de l'indicateur est de 120 points sur 120, et est stable par rapport à 2020. Le Syndicat remplissant les parties A+B, le doublement de la redevance n'est pas appliqué sur notre territoire.

4. Indicateurs financiers

4.1. Les tarifs

		Tarifs au 1 ^{er} janvier 2024	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2025
Part distributeur			
Part fixe (€ HT/an)	DN 15 mm	40,00	40,32
	DN 20 mm	50,00	50,40
	DN 30 mm	75,00	75,60
	DN 40 mm	100,00	100,82
	DN 50 à 65 mm	150,00	151,22
	DN 80 mm	250,00	252,02
	DN 100 mm et plus	500,00	504,06
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		1,2992	1,3458
Part Syndicat des Eaux de Beaufort			
Part fixe (€ HT/an)		35,50	35,50
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		0,2009	0,3809
Taxes et autres redevances			
Part SMG35 (€ HT/m ³)		0,1800	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (€ HT/m ³)		0,0390	
Redevance pollution (€ HT/m ³)		0,3000	
Préservation de la ressource en eau (€ HT/m ³)			0,0350
Consommation eau potable (€ HT/m ³)			0,3300
Performance des réseaux (€ HT/m ³)			0,0202
TVA (%)		5,5%	5,5%
Tarifs des prestations aux usagers			
Frais d'accès au service (€ HT)		39,00	39,32

L'année 2025 voit apparaître une légère hausse des abonnements et une hausse des tarifs au volume consommé.

Les tarifs concernant la part de la société Veolia Eau sont fixés par le contrat de 2024 et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat. Les autres taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

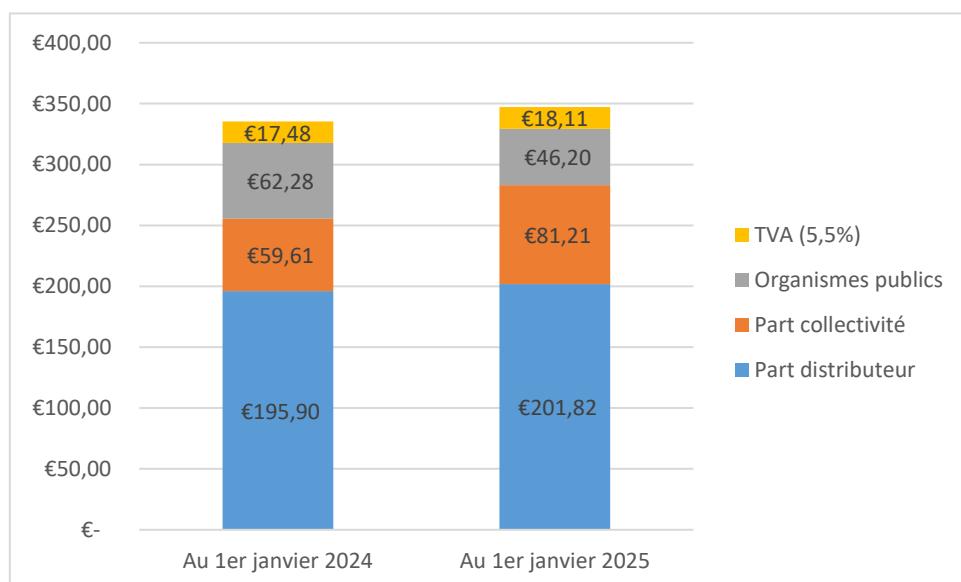
Entre 2024 et 2025, la réforme sur les redevances Agence de l'Eau a évolué, de même que les redevances pour SMG35.

4.2. La facture d'eau 120 m³

	Au 1er janvier 2024		Au 1er janvier 2025		Evolution (%)
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Part distributeur					
Part fixe	40,00 €	40,00 €	40,32 €	40,32 €	0,80%
Consommation	1,2992 €	155,90 €	1,3458 €	161,50 €	3,6%
Part collectivité					
Part fixe	35,50 €	35,50 €	35,50 €	35,50 €	-
Consommation	0,2009 €	24,11 €	0,3809 €	45,71 €	89,6%
Organismes publics					
Part SMG35	0,18 €	21,60 €			
Préservation de la ressource en eau	0,0390 €	4,68 €	0,0350 €	4,20 €	- 10,3%
Lutte contre la pollution	0,3000 €	36,00 €			
Consommation eau potable			0,3300 €	39,60 €	-
Performance des réseaux			0,0202 €	2,40 €	-
Total HT		317,79 €		329,22 €	3,60%
TVA à 5,50%		17,48 €		18,11 €	3,60%
Total Eau potable TTC		335,27 €		347,33 €	3,60%
Soit le m3		2,79 €		2,89 €	+ 2,98%

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 347,33 € TTC au 1er janvier 2025. L'année 2025 est marquée par une hausse des parts fixes et consommation, et la mise en place de nouvelles redevances eau potable.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :



Les achats d'eau à Eau du Pays de St Malo sont intégrés dans la part distributeur.

4.3. Les recettes du Déléguataire

Recettes CARE (€)	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Exploitation du service	5 173 044 €	5 204 063 €	+ 0,60%
Travaux attribués à titre exclusif	724 871 €	3 487 227 €	+ 352,58%
Produits accessoires	230 239 €	283 577 €	+ 23,17%
TOTAL	6 128 154 €	8 768 277 €	+ 43,08%

4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat

4.4.1. Les recettes d'exploitation

Recettes de ventes d'eau	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Recettes vente d'eau	1 823 063,13 €	2 449 618,98 €	+ 34,4%
Total recettes de vente d'eau	1 823 063,13 €	2 449 618,98 €	+ 34,4%

4.4.2. Etat de la dette du service

	2023	2024
En cours de la dette au 31 décembre	6 083 379,22 €	5 774 690,03 €
Montant remboursé durant l'exercice	399 446,72 €	392 556,65 €
- dont en capital	311 145,94 €	308 689,19 €
- dont en intérêt	88 300,78 €	83 867,46 €

La capacité de désendettement est de 5 ans.

4.4.3. Amortissements réalisés en 2024

Amortissements réalisés	2023	2024
Réseau d'eau potable	1 632 291,95 €	1 649 522,34 €
Amortissement de subventions	- 295 693,54 €	- 329 462,93 €
TOTAL	1 336 598,41 €	1 320 059,41 €

4.4.4. Opérations de coopération décentralisée

Sans objet.

5. Les indicateurs de performance

5.1. Les indicateurs descriptifs

Indicateur	Définition	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/N-1
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisoñiers.	62 729	63 838	+ 1,77%
D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1^{er} janvier N+1	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m ³	2,79 €	2,89 €	+ 3,58%

5.2. Les indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélevements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	Nombre de prélevements conformes / nombre de prélevements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	98,4%	100,0%	↗	Moyenne nationale* : 96,4%
P102.1 : Taux de conformité des prélevements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Nombre de prélevements conformes / nombre de prélevements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	97,6%	99,2%	↗	Moyenne nationale* : 94,6%
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur les plans de réseaux (15 points), l'inventaire des réseaux (30 points) et les autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	120/120	120/120	→	Moyenne nationale* : 88/120
P104.3 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	92,5%	88,9%	↘	Moyenne nationale* : 77,7%
P105 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	0,53 m ³ /j/km	0,82 m ³ /j/km	↗	Moyenne nationale* : 3,44 m ³ /km
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	0,49 m ³ /j/km	0,77 m ³ /j/km	↗	Moyenne nationale* : 3,12 m ³ /km
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,96%	0,54%	↘	Moyenne nationale* : 0,72%
P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	Sans objet	Sans objet	-	-
P109.0 : Montants des abandons de créance	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité	2 780 € Soit 0,00091 €/m ³	2 555 € Soit 0,00091 €/m ³	↘	Moyenne nationale* : 0,00813 €/m ³

Les Eaux de Beaufort

P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées	Nombre de coupures d'eau n'ayant pas fait l'objet d'une information préalable au moins 24h avant sur le nombre d'abonnés	2,12 u/1000 ab	1,73 u/1000 ab	↙	<input checked="" type="checkbox"/> Moyenne nationale* : 2,93 u/1000 ab
P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	0,37%	0,45%	↗	<input checked="" type="checkbox"/> Moyenne nationale* : 2,94%
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100%	100%	→	<input checked="" type="checkbox"/> Moyenne nationale* : 98,5%
P153.2 : Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	4,9 ans	5,0 ans	→	<input checked="" type="checkbox"/> Moyenne nationale* : 5,5 ans
P155.1 : Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives service de l'eau, rapporté au nombre d'abonnés	0,11 réclamations/1000 abonnés	0,27 réclamations/1000 abonnés	↗	<input checked="" type="checkbox"/> Moyenne nationale* : 2,41 u/1000 ab

*moyenne nationale issue des données de l'Observatoire National des Services de l'Eau et de l'Assainissement pour l'année 2023